



**Flanders**  
State of the Art

# Tous ensemble pour une Flandre chaleureuse et prospère



30 septembre 2024

SYNTHÈSE **ACCORD**  
**GOUVERNEMENTAL FLAMAND** 2024-2029

Government  
of Flanders

[flanders.be](https://flanders.be)

# RESUME DE L'ACCORD DE COALITION

Améliorer davantage encore les conditions de logement, de travail et de vie en Flandre : telle est l'ambition du nouveau Gouvernement flamand pour les cinq prochaines années. Pour atteindre cet objectif, les partenaires de la coalition misent sur trois grands thèmes :

1. une **Flandre prospère** dotée d'un tissu économique fort et résilient
2. une **Flandre chaleureuse** donnant à chacun de ses citoyens la possibilité de réaliser ses rêves
3. une **Flandre rassembleuse** autour d'une langue et d'une culture communes et d'une vie associative riche.

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
Une Flandre prospère	4
Une Flandre chaleureuse	8
Ensemble pour la Flandre	12



1

UNE FLANDRE  
PROSPERE

La Flandre compte déjà parmi les régions les plus prospères au monde. Nous le devons aux Flamands qui œuvrent chaque jour pour un avenir meilleur : nos entrepreneurs, nos travailleurs, nos chercheurs, nos soignants, nos innovateurs, nos artistes, nos athlètes, ... Si nous employons tous les talents, intellectuels et manuels pour bâtir notre projet d'avenir commun, nous parviendrons à rester une région de premier plan et à maintenir un niveau de prospérité élevé. Car cette prospérité s'accompagne d'un renforcement du bien-être de nos concitoyens, y compris pour les générations à venir. Nous nous attelons aussi à la simplification administrative et mettons un terme à la surréglementation. La Flandre est synonyme de progrès économique et social. C'est ainsi que nous nous sommes hissés tous ensemble parmi les régions les plus prospères au monde et que nous poursuivrons sur cette voie. Au cours de cette législature, nous allons donc nous engager pleinement en faveur de la recherche et du développement, de l'esprit d'entreprise, du travail, de la mobilité et de l'agriculture.

### **La force des entreprises**

---

Dans le domaine de la science et de l'innovation, nous voulons rester dans le peloton de tête européen et atteindre le premier rang mondial. Nous reconnaissons l'importance de la recherche fondamentale en tant que base des futures percées technologiques et nous nous concentrons sur une forte valorisation. En outre, en collaboration avec les entreprises, nous augmentons les investissements dans la recherche

et le développement pour les porter à 5 % du produit intérieur brut. Et nous tirons encore davantage parti des atouts de nos quatre centres de recherche stratégiques flamands et de nos institutions scientifiques.

Le Gouvernement flamand renforce la politique économique dans quatre domaines stratégiques : croissance de la productivité, croissance durable, transition numérique et autonomie stratégique. Nous concentrons l'aide flamande sur des secteurs stratégiques dotés d'un potentiel et à



valeur ajoutée. La Flandre abrite ainsi le deuxième plus grand groupe chimique du monde, notre secteur agroalimentaire est robuste et nous comptons parmi les leaders de l'industrie pharmaceutique. Pour relever les défis sociétaux, nous misons également sur les secteurs innovants tels que les énergies renouvelables, les biotechnologies, les technologies numériques et l'aérospatial.

### **Objectif : un taux d'emploi de 80 %**

Le nombre de Flamands actifs n'a jamais été aussi élevé. Le marché de l'emploi flamand reste néanmoins sous pression, notamment en raison du vieillissement de la population, du changement climatique et de la transition numérique. L'objectif du Gouvernement flamand est donc d'atteindre le plus rapidement possible un taux d'emploi de 80 %. De plus, nous renforçons l'économie sociale et créons au moins 1 000 places supplémentaires. Pour y parvenir, nous nous appuyons sur quatre piliers. Premièrement, une activation accrue des demandeurs d'emploi, des malades de longue durée et des citoyens sans activité professionnelle. Deuxièmement, le développement des talents par la formation et l'apprentissage. Troisièmement, le travail faisable, en mettant l'accent sur des espaces de travail inclusifs et un équilibre entre vie professionnelle et vie privée réalisable.

Et quatrièmement, la mobilité interrégionale et la migration de travailleurs pour les personnes hautement qualifiées et dans les métiers en pénurie.

### **Un programme ambitieux d'investissement dans la mobilité**

Aujourd'hui, la mobilité représente souvent un frein à notre progrès économique, il suffit de penser aux embouteillages, à la lutte en matière de sécurité routière, à l'impact sur le climat et l'environnement et aux infrastructures vieillissantes. Au cours des cinq prochaines années, la Flandre investira dans une mobilité sûre et fluide. Nous poursuivons un programme d'investissement ambitieux pour préserver le niveau de qualité des routes, des voies navigables, des tunnels, des ouvrages d'art, du matériel roulant et des navires. Sur le plan de la sécurité routière, nous plaçons la barre haut, une nécessité si nous voulons atteindre notre objectif de zéro accident mortel. Par ailleurs, nous libérons des moyens supplémentaires pour des transports publics durables et performants, y compris dans les zones rurales. Nous continuons à soutenir les ports flamands et entendons mener une politique aérienne tournée vers l'avenir en attribuant un rôle important aux aéroports régionaux en complément de l'aéroport de Zaventem.

## La neutralité climatique à l'horizon 2050

Le Gouvernement flamand soutient pleinement l'Accord de Paris, à l'égard duquel nous nous sommes engagés au niveau international à limiter l'augmentation de la température nettement sous les 2 degrés Celsius, voire, si possible, sous la barre de 1,5 degré Celsius. La rénovation du parc immobilier flamand constitue une pierre angulaire de notre politique. Nous œuvrons également à la mise en application d'un taxshift flamand qui fera progressivement baisser le prix de l'électricité au détriment des combustibles fossiles. Nous employons les moyens du Fonds social pour le climat dans le cadre d'un Plan social flamand pour le climat afin d'aider les citoyens vulnérables. Le programme flamand Klimaatsprong (Saut climatique) doit nous permettre de mener l'industrie flamande vers la neutralité climatique d'ici 2050.

## L'agriculture, secteur stratégique en Flandre

La Flandre entend assurer un avenir durable au secteur de l'agriculture et de l'horticulture. Nous renforçons l'esprit d'entreprise et la position des agriculteurs et des horticulteurs grâce à un climat entrepreneurial juridiquement sûr, à des prix corrects, à une réduction des charges administratives et à une diminution de la pression réglementaire inutile. Toutefois, ces activités agricoles doivent s'inscrire dans les limites écologiques de la Flandre. Nous créons dès lors une vision à long terme de ce à quoi doivent ressembler notre agriculture et notre système alimentaire à l'horizon 2050. La productivité agricole est à cet égard essentielle. La Flandre accorde également une attention particulière à l'accès des jeunes agriculteurs et horticulteurs aux terres agricoles. Nous mettons sur pied une équipe scientifique interdisciplinaire chargée d'élaborer une politique en matière d'émissions

qui soit à la fois juridiquement et scientifiquement solide sur la base de laquelle nous travaillons à une prochaine Approche programmatique de l'Azote.

## Un regard sur l'Europe

La Flandre est inextricablement liée au projet européen. Nous intensifions largement nos efforts destinés à défendre les intérêts de la Flandre au niveau européen. La productivité, des conditions de concurrence équitables et la compétitivité des entreprises flamandes servent à cet égard de fil conducteur. Notre politique touristique reste basée sur la vision « Reizen naar Morgen » (Voyager vers Demain). Dans cette optique, nous misons sur des expériences réelles. Nous voulons que les visiteurs ne se contentent pas de *voir* notre région, mais qu'ils en *fassent l'expérience*. Le patrimoine et les Maîtres flamands, la gastronomie, le paysage, la mer et l'eau et notre région cycliste : grâce à ces grandes thématiques, nous plaçons la Flandre sur la carte internationale.

## Donner de l'espace à la prospérité

Une région de premier plan pour les entreprises, un cadre de vie agréable, une formidable source d'opportunités pour les jeunes : nous devons tenter de concilier toutes ces activités dans l'espace limité dont nous disposons. Nous devons donc organiser notre territoire de manière intelligente et travailler plus que jamais main dans la main. Nous veillons à un air pur, de l'eau propre et des sols fertiles. Nous oxygénons notre nature et misons sur la biodiversité. Nous maintenons nos cours d'eau en excellent état et donnons de l'espace aux entrepreneurs. Et via un pacte rural et un meilleur financement, nous relevons structurellement les défis des communes rurales.



2

UNE FLANDRE  
CHALEUREUSE

Nous investissons plus que jamais dans notre capital humain. Dans ce domaine, nous ne sommes jamais suffisamment ambitieux. Des pouvoirs publics flamands performants sont en mesure de prendre soin de chaque citoyen de Flandre. C'est pourquoi nous investissons massivement là où les besoins sont les plus importants. Nous nous engageons en faveur de la politique et de l'activation sociales. Nous faisons en sorte que tous les Flamands profitent au maximum des possibilités offertes par la Flandre et que chacun puisse être lui-même. Nous prenons des mesures cohérentes contre le racisme et la discrimination.

### **Prévention et soins intégrés**

---

Nous accordons une attention particulière aux jeunes Flamands. Des nourrissons aux étudiants, ils sont l'avenir de la Flandre. Nous plaçons les enfants et les jeunes au centre de notre politique. Nous lions le panier de croissance à l'indice santé et investissons davantage dans les services de garde d'enfants et d'accueil extrascolaire. Nous prenons également soin de nos personnes âgées. Nous veillons à ce que chaque Flamand puisse rester chez lui, dans son environnement familial, le plus longtemps possible, et apportons à cette fin des soins et un soutien adaptés et intégrés à ceux qui en ont besoin, tout en respectant leurs propres choix. En réduisant les formalités administratives, nous permettons aux prestataires de soins de se concentrer sur leurs tâches essentielles. La prévention constitue la pierre angulaire de notre politique de bien-être. Nous investissons massivement dans le bien-être psychologique de nos jeunes et dans l'aide ciblée à la jeunesse, car chaque enfant a droit à un environnement (familial) sûr.

### **Nos écoles, formidables sources d'opportunités**

---

Notre système éducatif est l'un des plus performants d'Europe. Un enseignement de qualité est donc le meilleur point de départ que nous puissions donner à nos enfants pour réussir dans la vie. C'est pourquoi nous plaçons la barre très haut et misons sur l'excellence. Nous aidons les jeunes qui éprouvent plus de difficultés à s'intégrer dans notre système éducatif à tout de même franchir cette barre. Nous accordons également à l'enseignement toute la confiance qu'il mérite : nous apportons un soutien maximal aux écoles, nous réduisons la charge en matière de planification et sommes à l'écoute des préoccupations du secteur. Nous investissons dans des repas scolaires sains et améliorons l'accessibilité financière de notre enseignement. Néanmoins, poursuivre la modernisation de notre système scolaire est une mission qui incombe à l'ensemble de la société. À cette fin, nous lançons un appel clair aux parents. Enfin, nous continuons à souligner l'importance du néerlandais dans notre enseignement.

## **Une attention portée aux plus vulnérables**

---

Bien que le risque de pauvreté soit très faible en Flandre, nous ne pouvons nous en satisfaire. Nous concentrons notre aide sociale sur les personnes les plus vulnérables de la société. Nous adoptons une approche structurelle de la pauvreté dans tous les domaines politiques et mettons en œuvre une politique de lutte contre la pauvreté la plus proche possible du citoyen.

Dans notre politique du logement, nous travaillons sur notre première priorité : un logement abordable, sûr et de qualité pour tous les Flamands. Tout le monde mérite en effet un foyer chaleureux. D'ici 2050, 450 000 logements supplémentaires devront être construits en Flandre pour répondre aux évolutions démographiques. Nous soutenons les ménages dans leur recherche d'un logement locatif ou acquisitif ainsi que dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique réalisables et abordables. Nous investissons un montant historique dans la construction de logements sociaux et dans le prêt au logement flamand de sorte que les Flamands aux revenus plus modestes puissent également accéder au logement de qualité.





3

ENSEMBLE POUR  
LA FLANDRE

Les éléments unificateurs de la Flandre qui rassemble sont la langue néerlandaise et des valeurs et normes communes. Une bonne connaissance de notre langue est donc la condition préalable à l'intégration des nouveaux arrivants et la meilleure garantie d'un parcours scolaire et professionnel couronnés de succès.

### **La fierté flamande**

---

La culture, le patrimoine, les médias et le travail de jeunesse façonnent la vie et l'identité de notre communauté flamande. Ils créent des emplois, ajoutent de la valeur à notre économie de la connaissance et inspirent des millions de Flamands. Voilà pourquoi au cours de cette législature, nous ferons plus que jamais rayonner nos maisons de la culture, nos festivals et nos œuvres d'art. Nous faisons le choix à cet égard d'une politique patrimoniale intégrée, dénuée de frontières artificielles entre patrimoine immobilier, mobilier et immatériel.

### **La vie associative comme facteur de cohésion**

---

La Flandre et le sport sont indissociables. Au cours de cette législature, nous veillerons à ce que chaque Flamand puisse pratiquer une activité sportive de qualité et abordable proche de chez lui. Nous renforçons nos clubs et nos fédérations sportives. Nous plaçons en outre la Flandre sur la carte en tant que véritable nation sportive en attirant des événements sportifs internationaux. Nous participons non seulement à l'essor de nos clubs sportifs, mais aussi de toutes les autres associations. Car ce million de Flamands déjà actif dans la vie associative contribue aujourd'hui à notre prospérité et à notre bien-être, et constitue donc un maillon fondamental de notre société.

### **Langue, implication et normes communes**

---

S'impliquer dans notre société n'est pas facultatif. Si nous voulons bâtir une communauté flamande soudée, chaleureuse et prospère, nous devons toutes et tous apporter notre contribution. Nous en attendons de même des nouveaux arrivants. La connaissance du néerlandais, les normes et valeurs communes, le travail et l'implication sont pour le Gouvernement flamand les clés permettant de faire partie intégrante de la société flamande. À Bruxelles également, l'accent mis sur la langue néerlandaise reste le fer de lance du Gouvernement flamand. Nous continuons à y renforcer la présence flamande et y investissons davantage dans l'enseignement, la jeunesse, le sport et la culture.

### **Les victimes au cœur des préoccupations de la justice**

---

Au cours de cette législature, nous continuons à façonner la justice flamande en accordant une attention prioritaire aux victimes et à leurs proches et en faisant preuve de fermeté si nécessaire. Nous poursuivons aussi l'application d'une politique de maintien uniforme, nous appliquons des règles de lutte contre la fraude et renforçons le rôle des administrations locales dans la lutte contre la criminalité organisée.

## **Retour aux tâches fondamentales des pouvoirs publics**

---

Les pouvoirs publics font partie intégrante de la société, mais ils ne perdent pas de vue les Flamands et les organisations de la société civile. Nous nous mettons en retrait et accordons notre confiance et des responsabilités à tous ceux qui veulent faire de la Flandre un endroit meilleur. La politique consiste à fixer des objectifs plutôt qu'à définir précisément la voie à suivre pour les atteindre. Au lieu de se positionner comme autorité de contrôle, la Flandre se concentrera plus que jamais sur ses tâches principales et jouera un rôle de facilitateur.

Pour mieux adapter notre organisation administrative aux défis d'aujourd'hui et de demain, nous évoluons vers un modèle à deux piliers : des administrations locales plus fortes et une Autorité flamande qui joue un rôle de soutien. Nous réduisons le nombre de structures intermédiaires communales grâce aux régions de référence sans que celles-ci ne deviennent un nouveau niveau administratif. Nous sommes profondément attachés au principe de l'autonomie locale et soutenons les administrations locales. Nous accordons une attention particulière aux défis de la Flandre rurale et aux régions confrontées à des problèmes urbains. En outre, nous continuons à travailler sur la réforme interne de l'État. Dans ce contexte nous visons une culture de gouvernance efficace, transparente et sobre sans jamais perdre de vue l'objectif de notre politique : améliorer davantage encore les conditions de logement, de travail et de vie en Flandre.



VU: Vlaamse Regering  
Matthias Diependaele  
minister-president van de Vlaamse Regering  
Kabinet Martelaarsplein  
Martelaarsplein 19, 1000 Brussel

Depotnummer: D/2024/3241/403

